



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
au cœur de la transformation de l'action publique

Abidjan, le **07 OCT 2025**

DIRECTION GÉNÉRALE

N° 178 / MEMFPMA/ENA/DG/SC

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENA COMMUNIQUE :

Conformément à l'article 12 de l'arrêté n°0049/MEMFPMA/ENA du 14 mars 2025 portant ouverture des concours professionnels et directs d'entrée en 2026 à l'École nationale d'administration (ENA), les candidats déclarés admis aux concours professionnels sont invités à déposer au Service des Concours de l'ENA, un dossier physique comprenant les pièces ci-après :

- une fiche de candidature à imprimer à partir de son espace candidat sur le site www.ena.ci ;
- une demande manuscrite de candidature établie sur papier libre, adressée à Madame le Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, et précisant l'adresse exacte du candidat, le cycle du concours et la filière de destination ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu, datant de moins d'un (01) an, au 1^{er} janvier 2025 ;
- un extrait de casier judiciaire établi après le 1^{er} janvier 2025 ;
- un questionnaire servant de canevas de curriculum vitae renseigné et certifié sincère par le candidat, à télécharger sur le site internet de l'ENA ;
- une copie du certificat de première prise de service dans l'emploi actuel ;
- une copie de l'arrêté de nomination ou de promotion dans l'emploi actuel ;
- le reçu de paiement des frais de cours de préparation ;
- le reçu de paiement des frais de concours ;
- Un bulletin de solde datant de moins de trois (03) mois.

La période de dépôt des dossiers est fixée du mardi 14 au jeudi 16 octobre 2025 selon le programme suivant :

- **Cycle Supérieur** : mardi 14 octobre 2025 ;
- **Cycle Moyen Supérieur** : mercredi 15 octobre 2025 ;
- **Cycle Moyen** : jeudi 16 octobre 2025.



Narcisse Sepy Yesso
Narcisse SEPY YESSOH